

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2020

PRESENTS : DELMARES Bernard, FAU Shanti, GREGORY Gisèle, GILET Georges, MAILLY Cédric, PEYNAUD Yves, PODVIN Frédérique.

ABSENTS EXCUSES : BISCHOFF Jean-Loïc, DAUHER Isaïe, ZARA Gwenaëlle

ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :

DELIBERATIONS :

- Mise en œuvre des travaux de sécurité de la traversée du village
- Désignation de la personne déléguée à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges/ressources Transférées)

**INFORMATIONS DIVERES
QUESTIONS DIVERSES**

DELIBERATIONS :

1) Mise en œuvre des travaux de sécurité de la traversée du village :

Madame le Maire informe l'assemblée du retour des propositions d'entreprises contactées pour effectuer les travaux. Le choix va être décidé après vérification par le SDAIL de la conformité des dossiers.

Il convient de délibérer afin d'exécuter ces travaux.

Accord à l'unanimité.

2) Délégué à la CLECT :

Madame le Maire était déléguée lors du dernier mandat. Elle propose sa candidature pour ce nouveau mandat et demande si une autre personne désire être candidat. Aucune autre candidature n'est proposée. Le conseil approuve la délibération.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Les formulaires transmis à tous les conseillers afin de fournir leur coordonnée personnelle à CAUVALDOR n'ont pas tous été retournés. Il y a urgence à les communiquer.
- La liste des candidatures aux commissions thématique est parvenue. Elle sera soumise au vote lors du conseil communautaire de lundi.
- En ce qui concerne la nouvelle commission CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs) la candidature de Monsieur BISCHOFF Jean-Loïc a été proposée.
- Une candidature doit être proposée pour la vérification de la liste électorale. Monsieur PEYNAUD Yves accepte d'être candidat.

- Le P.C.S (Plan Communal de Sauvegarde) doit être mis à jour. Tous les volontaires pour revoir ce plan sont les bienvenus.
- Suite à la demande de Monsieur CERDAN, nouvelle habitant de Masclat qui désirait installer un panneau publicitaire sur sa propriété, Madame le Maire signale qu'une documentation sur toute implantation publicitaire est en sa possession. Cette personne pourra implanter son panneau sur sa propriété.
- Lot Numérique rappelle que l'installation d'une borne Wi-Fi gratuite est toujours possible. Si le conseil est d'accord, il faut simplement prendre en charge l'abonnement de 263 € HT/an pour son fonctionnement et délibérer. Les membres du conseil n'adhèrent pas à cette éventualité. Une borne de recharge électrique serait plus utile à leurs yeux.
- Une candidature au poste d'agent communal pour Masclat nous est parvenue. N'étant pas en recherche de personnel, Madame le Maire propose de diriger cette personne vers l'Association d'Insertion (APIE) de Souillac.
- Une information émanant du groupement de Gendarmerie Départementale du Lot sur la prise de fonctions de commandant de groupement par Philippe PHAVORIN, indique qu'il n'y aura pas de cérémonie de passation de commandement étant donné les contraintes liées à la COVID19.
- Monsieur THOCAVEN Jean-Louis veut bien s'occuper de l'Eglise, comme le faisait sa maman. Madame le Maire demande à ce que le nettoyage de l'édifice soit effectué avant toute manifestation. La modeste somme annuelle de 100 € lui sera versée pour ces fonctions.
- Des demandes d'utilisation de la salle polyvalente ont été effectuées par deux associations et par une entreprise. Après constatation de l'évolution de la pandémie, (augmentation journalière des personnes contaminées), Madame le Maire décide de ne pas mettre à disposition la salle polyvalente pour toute activité.

QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question particulière n'ayant été soulevée, l'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire, clôture la séance.

Le Maire,



Monique BOUTINAUD